

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**COMMUNE DE SAINT-CHINIAN**

**PRINCIPAL**

Numéro SIRET : 21340245600015

POSTE COMPTABLE DE : CENTRE FINANCES PUBLIQUES CAPESTANG

**M 14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voqué par nature**

**ANNEE 2018**

## SOMMAIRE

pages			
	<b>I. Informations générales (6)</b>		
p.	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p.	B - Modalités de vote du budget		
	<b>II. Présentation générale du budget</b>		
p.	A1 - Vue d'ensemble - Sections		
p.	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p.	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p.	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p.	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	<b>III. Vote du budget</b>		
p.	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p.	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
p.	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p.	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
p.	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	<b>IV. Annexes (7)</b>	<b>Jointes</b>	<b>Sans objet</b>
	<b>A - Eléments du bilan</b>		
p.	A1 - Présentation croisée par fonction (1)		
p.	A1.01 - Présentation croisée par fonction - Opérations non ventilées		
p.	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement		
p.	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement		
p.	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		
p.	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes		
p.	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux		
p.	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours		
p.	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		
p.	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		
p.	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		
p.	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		
p.	A4 - Etat des provisions		
p.	A5 - Etalement des provisions		
p.	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		
p.	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		
p.	A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonct. (2)		
p.	A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Invest.(2)		
p.	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct. (3)		
p.	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM- Invest. (3)		
p.	A8 - Etat des charges transférées		
p.	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		
	<b>B - Engagements hors bilan</b>		
p.	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)		
p.	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		
p.	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail		
p.	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		
p.	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		
p.	B1.6 - Etat des engagements reçus		
p.	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)		
p.	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		
p.	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		
p.	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		
	<b>C - Autres éléments d'informations</b>		
p.	C1 - Etat du personnel		
p.	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)		
p.	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		
p.	C3.2 - Liste des établissements publics créés		
p.	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		
p.	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		
	<b>D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>		
p.	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		
p.	D2 - Arrêté et signatures		

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régime simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-4 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

<b>34245</b>	<b>COMMUNE DE SAINT-CHINIAN</b>	<b>BUDGET 2018</b>
--------------	---------------------------------	------------------------

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	1 795
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	200
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : Communauté de Communes Sud Hérault	

Potentiel fiscal et financier		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitant de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	863.42	0,00
2	Produit des impositions directes / population	461.06	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	1088.88	0,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	390.08	0,00
5	Encours de dette / population	314.76	0,00
6	DGF / population	94.71	0,00
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépense de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de dette / recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L. 2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'appliquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit de la moyenne de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI propre.

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :**

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ou sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3 ;
- avec ou sans vote formel sur chacun des chapitres (2).

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

**II** - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

**III - Les provisions sont :**

- budgétaires (délibération n° ..... du ).

**IV** - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

**V - Le présent budget a été voté :**

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(2) Rayer la mention inutile

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A 1</b>

**FONCTIONNEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	1 954 543,00	1 915 577,00
+		+	+
R E P O R T S	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)</b>		38 966,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)</b>		1 954 543,00	1 954 543,00

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)</b>	1 087 708,53	1 782 709,29
+		+	+
R E P O R T S	<b>RESTES A REALISER (R.A.R.) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>		
	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	695 000,76	
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		1 782 709,29	1 782 709,29

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>		3 737 252,29	3 737 252,29
----------------------------	--	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A 2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2017 (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Propo.)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	451 800,00		391 036,35		391 036,35
012	CHARGES DE PERSONNEL	917 073,00		935 660,00		935 660,00
014	ATTENUATION DE PRODUITS	500,00				
65	Autres charges de gestion courante	169 838,34		180 620,00		180 620,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus					
	<b>Total des dépenses de gestion courante</b>	<b>1 539 211,34</b>		<b>1 507 316,35</b>		<b>1 507 316,35</b>
66	Charges financières	38 000,00		40 518,31		40 518,31
68	Dotations aux provisions (4)	3 500,00		1 000,00		1 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 500,00		1 000,00		1 000,00
022	Dépenses imprévues					
	<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>1 582 211,34</b>		<b>1 549 834,66</b>		<b>1 549 834,66</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	670 730,27		373 554,80		373 554,80
042	Opé. d'ordres de transfert entre sections (5)	341 157,35		31 153,54		31 153,54
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)	44 454,04				
	<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>1 056 341,66</b>		<b>404 708,34</b>		<b>404 708,34</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 638 553,00</b>		<b>1 954 543,00</b>		<b>1 954 543,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 954 543,00

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2017 (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Propo.)
013	ATTENUATION DE CHARGES	101 000,00		130 000,00		130 000,00
70	Produits des services du domaine & ventes diverses	68 000,00		70 700,00		70 700,00
73	Impôts et taxes	1 041 766,00		1 059 722,00		1 059 722,00
74	Dotations, subventions de participations	539 966,00		548 155,00		548 155,00
75	Autres produits de gestion courante	95 024,41		107 000,00		107 000,00
	<b>Total des recettes de gestion courante</b>	<b>1 845 756,41</b>		<b>1 915 577,00</b>		<b>1 915 577,00</b>
76	Produits financiers	50,00				
77	Produits exceptionnels	5 000,00				
78	Reprises sur provisions (4)					
	<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>1 850 806,41</b>		<b>1 915 577,00</b>		<b>1 915 577,00</b>
042	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	332 315,58				
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
	<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>332 315,58</b>				
	<b>TOTAL</b>	<b>2 183 121,99</b>		<b>1 915 577,00</b>		<b>1 915 577,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 954 543,00

## Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)</b>	404 708,34
--	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(10) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(11) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A 3</b>

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2017 (1)	Restes à réaliser (2017 (2))	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Propo.)
010	Stocks (6)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	42 000,00		47 810,00		47 810,00
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles	813 901,75		680 197,52		680 197,52
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>855 901,75</b>		<b>728 007,52</b>		<b>728 007,52</b>
10	Dotations, fonds et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	369 500,00		299 000,00		299 000,00
18	Compte de liaison : Affectation (8)					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses d'imprévues			60 701,01		60 701,01
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>369 500,00</b>		<b>359 701,01</b>		<b>359 701,01</b>
<b>45...1</b>	<b>Total des opé.pour compte de tiers (9)</b>					
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 225 401,75</b>		<b>1 087 708,53</b>		<b>1 087 708,53</b>
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	1 433 512,71				
041	Opérations patrimoniales (5)					
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>1 433 512,71</b>				
	<b>TOTAL</b>	<b>2 658 914,46</b>		<b>1 087 708,53</b>		<b>1 087 708,53</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 695 000,76

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 782 709,29

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget 2017 (1)	Restes à réaliser (2017 (2))	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+Propo.)
010	Stocks (6)					
13	Subventions d'investissement (hors 138)	162 622,50		200 000,00		200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	180 500,00		345 000,00		345 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (7)					
23	Immobilisations en cours					
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>343 122,50</b>		<b>545 000,00</b>		<b>545 000,00</b>
10	Dotations, fonds et réserves (hors 1068)	28 753,19		37 000,00		37 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (10)	97 473,67		695 000,76		695 000,76
138	Autres subv. d'investi. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00				
18	Compte de liaison : Affectation					
26	Participation & créances rattachées a des partic					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions d'immobilisations	128 000,00		100 000,00		100 000,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>255 726,86</b>		<b>832 000,76</b>		<b>832 000,76</b>
<b>45...2</b>	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (9)</b>					
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>598 849,36</b>		<b>1 377 000,76</b>		<b>1 377 000,76</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (5)	670 730,27		379 208,34		379 208,34
040	Opé. d'ordre de transfert entre sections (5)	491 303,97		26 500,19		26 500,19
041	Opérations patrimoniales (5)	995 504,53				
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>2 157 538,77</b>		<b>405 708,53</b>		<b>405 708,53</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>2 756 388,13</b>		<b>1 782 709,29</b>		<b>1 782 709,29</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 782 709,29

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT**

405 708,53

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B 1</b>

**1- DEPENSES (du present budget + restes à réaliser)**

	FUNCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	391 036,35		391 036,35
012	Charges de personnel et frais assimilés	935 660,00		935 660,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	180 620,00		180 620,00
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (4)			
66	Charges financières	40 518,31		40 518,31
67	Charges exceptionnelles	1 000,00		1 000,00
68	Dotations aux amortissem. et provisions	1 000,00	31 153,54	32 153,54
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		373 554,80	373 554,80
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>1 549 834,66</b>	<b>404 708,34</b>	<b>1 954 543,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 954 543,00</b>
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves			
13	Subventions d'investissement			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	299 000,00		299 000,00
18	Compte de liaison : affectation (8)			
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (6)	47 810,00		47 810,00
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	680 197,52		680 197,52
22	Immobilisations reçues en affectation (6) (9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participation et créances rattachées a des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en-cours (5)</i>			
45...1	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin. (5)</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses d'imprévues	60 701,01		60 701,01
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>1 087 708,53</b>		<b>1 087 708,53</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>695 000,76</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 782 709,29</b>
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi -budgétaires ;
- (2) Voir liste des opérations d'ordre ;
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état ( voir le détail Annexe IV A9) ;
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation . En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur .



<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B 2</b>

**2- RECETTES - (du present budget + restes à réaliser)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	130 000,00		130 000,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	70 700,00		70 700,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>			
72	<i>Travaux en régie</i>			
73	Impôts et taxes	1 059 722,00		1 059 722,00
74	Dotations, subventions de participations	548 155,00		548 155,00
75	Autres produits de gestion courante	107 000,00		107 000,00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissem. et provisions			
79	<i>Transferts de charges</i>			
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>1 915 577,00</b>		<b>1 915 577,00</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	38 966,00
---	-----------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	1 954 543,00
--	--------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds et réserves (sauf 1068)	37 000,00		37 000,00
13	Subventions d'investissement	200 000,00		200 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	345 000,00		345 000,00
18	Compte de liaison : Affectation (8)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation (9)			
23	Immobilisations en cours			
26	Participation et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations</i>		26 500,19	26 500,19
29	<i>Provisions pour déprec. des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour déprec. des stocks et en cours (5)</i>			
45...2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
49	<i>Provisions pour déprec. des c/ de tiers (5)</i>			
59	<i>Provisions pour déprec. des comptes fin.</i>			
3...	Stocks			
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		379 208,34	379 208,34
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00		100 000,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>682 000,00</b>	<b>405 708,53</b>	<b>1 087 708,53</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	
--	--

+

<b>AFFECTATION AU COMPTE 1068</b>	695 000,76
-----------------------------------	------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	1 782 709,29
---	--------------

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	451 800,00	391 036,35	
60	Achats & variation des stocks	168 500,00	152 600,00	
60611	Eau et assainissement	18 000,00	18 000,00	
60612	Énergie-Électricité	53 000,00	50 000,00	
60621	Combustibles	31 000,00	20 000,00	
60622	Carburants	6 000,00	5 100,00	
60623	Alimentation	2 000,00	1 500,00	
60628	Autres fournitures non stockées	500,00	500,00	
60631	Fournitures d'entretien	7 000,00	7 500,00	
60632	Fournitures de petit équipement	18 000,00	21 000,00	
60633	Fournitures de voirie	7 500,00	6 000,00	
60636	Vêtements de travail	3 000,00	2 500,00	
6064	Fournitures administratives	7 500,00	7 000,00	
6065	Livres, disques, cassettes...(bibliothèques et médiathèques)	4 000,00	2 500,00	
6067	Fournitures scolaires	11 000,00	11 000,00	
61	Services extérieurs	141 500,00	145 436,35	
611	Contrats de prestations de services	54 000,00	67 200,00	
6135	Locations mobilières	12 000,00	11 000,00	
61521	Terrains	2 000,00	1 000,00	
61522	Bâtiments	20 000,00	25 000,00	
615221	Bâtiments publics	19 000,00	24 000,00	
615228	Autres bâtiments	1 000,00	1 000,00	
61523	Voies et réseaux	23 000,00	15 000,00	
615231	Voiries	15 000,00	5 000,00	
615232	Réseaux	8 000,00	10 000,00	
61551	Matériel roulant	8 000,00	6 000,00	
61558	Autres biens mobiliers	7 000,00	5 000,00	
616	Primes d'assurance	13 500,00	10 936,35	
6161	Multirisques	13 500,00	10 936,35	
617	Études et recherches		2 500,00	
6182	Documentation générale et technique	1 500,00	1 500,00	
6188	Autres frais divers	500,00	300,00	
622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	19 700,00	16 200,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	700,00	700,00	
6226	Honoraires	17 200,00	14 000,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 800,00	1 500,00	
6231	Annonces et insertions	5 000,00	3 000,00	
6232	Fêtes et cérémonies	30 000,00	30 000,00	
6237	Publications	3 500,00	2 500,00	
6248	Divers	1 000,00	500,00	
6251	Voyages et déplacements	500,00	500,00	
6261	Frais d'affranchissement	4 000,00	5 000,00	
6262	Frais de télécommunications	14 500,00	14 000,00	
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	800,00	
6281	Concours divers (cotisations...)	2 500,00	3 500,00	
6288	Autres services extérieurs	50 100,00	8 000,00	
63512	Taxes foncières	7 500,00	6 500,00	
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	500,00	500,00	
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	2 000,00	2 000,00	
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	917 073,00	935 660,00	
6218	Autre personnel extérieur	19 000,00	12 000,00	
6331	Versement de transport		5 500,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 790,00	2 600,00	
6336	Cotisations au centre national et aux centres de gestion de la fonction publique territoriale	8 560,00	8 560,00	
6411	Personnel titulaire	549 000,00	484 000,00	
6413	Personnel non titulaire	42 900,00	110 000,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	106 173,00	122 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	153 500,00	155 000,00	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	2 750,00	6 500,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	28 000,00	25 000,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	3 900,00	4 000,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	500,00	
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	500,00		
7391171	Dégrèvement de taxe foncière sur les propriétés non bâties en faveur des jeunes agriculteurs	500,00		

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	169 838,34	180 620,00	
6531	Indemnités	67 400,00	78 000,00	
6532	Frais de mission	500,00	500,00	
6533	Cotisations de retraite	2 900,00	5 000,00	
6541	Créances admises en non-valeur	500,00		
6553	Service d'incendie	48 117,86	48 300,00	
6554	Contributions aux organismes de regroupement	1 800,00	1 500,00	
65548	Autres contributions	1 800,00	1 500,00	
657348	Autres communes	320,48	320,00	
657362	ACTIONS SOCIALES	5 300,00	6 000,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres personnes de droit privé	43 000,00	41 000,00	
<b>656</b>	<b>Frais de fonctionnement des groupes d'élus</b>			
	<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65+656)</b>	1 539 211,34	1 507 316,35	

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	38 000,00	40 518,31	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	35 000,00	39 018,31	
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts créditeurs	3 000,00	1 500,00	
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	1 500,00	1 000,00	
6714	Bourses et prix	500,00	1 000,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00		
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissem. et provisions (d) (5)</b>	3 500,00	1 000,00	
681	Dotations aux amortissements et aux provisions-Charges de fonctionnement courant	3 500,00	1 000,00	
6817	Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs circulants	3 500,00	1 000,00	
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>			
	<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>	1 582 211,34	1 549 834,66	
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	670 730,27	373 554,80	
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)</b>	341 157,35	31 153,54	
666	Pertes de change	136 847,60		
6681	Indemnité pour remboursement anticipé d'emprunt à risque	150 146,64		
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	25 463,69	31 153,54	
6862	Dotations aux amortissements des charges financières à répartir	28 699,42		
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	1 011 887,62	404 708,34	
<b>043</b>	<b>Opé. d'ordre à l'intérieur section de fonct. (7)</b>	44 454,04		
6682	Indemnité de réaménagement d'emprunt (pour ordre)	44 454,04		
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>	1 056 341,66	404 708,34	
	<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	2 638 553,00	1 954 543,00	

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (8)</b>	
----------------------------------	--

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)</b>	
---	--

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	1 954 543,00
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. p. 4 IB - Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre. DF-042 = RI 040 ;

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(8) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	101 000,00	130 000,00	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	101 000,00	130 000,00	
<b>70</b>	<b>Produits des services, du domaine et ventes diverses</b>	68 000,00	70 700,00	
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	4 000,00	3 000,00	
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	6 000,00	6 000,00	
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	3 500,00		
7067	Redevances et droits des services périscolaires et d'enseignement	50 000,00	50 000,00	
70688	Autres prestations de services	500,00	500,00	
70841	aux budgets annexes, régies municipales, C.C.A.S. et caisse des écoles		8 000,00	
70878	par d'autres redevables	4 000,00	3 200,00	
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	1 041 766,00	1 059 722,00	
73111	Taxes foncières et d'habitation	819 766,00	827 604,00	
7321	Fiscalité reversée entre collectivités locales	62 000,00	60 000,00	
73211	Attribution de compensation	27 000,00	27 000,00	
73212	Dotations de solidarité communautaire	35 000,00	33 000,00	
7322	Fiscalité reversée par l'intermédiaire d'un fonds	54 000,00	52 118,00	
73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales	54 000,00	52 118,00	
7336	Droits de place	63 000,00	65 000,00	
735	Impôts et taxes spécifiques liés à la production énergétique et industrielle	43 000,00	45 000,00	
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	43 000,00	45 000,00	
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure		10 000,00	
<b>74</b>	<b>Dotations, subventions de participations</b>	539 966,00	548 155,00	
7411	Dotations forfaitaire	123 627,00	170 000,00	
74121	Dotations de solidarité rurale	194 696,00	200 000,00	
74127	Dotations nationales de péréquation	71 000,00	79 000,00	
74718	Autres	14 500,00		
7473	Départements	7 000,00	7 000,00	
74741	Communes membres du GFP	31 000,00	46 000,00	
7482	Compensation pour perte de taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de publicité foncière	47 000,00		
748314	Dotations uniques des compensations spécifiques à la taxe professionnelle	444,00		
74834	État-Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	6 544,00	2 000,00	
74835	État-Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitation	44 155,00	44 155,00	
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	95 024,41	107 000,00	
752	Revenus des immeubles	52 327,00	65 000,00	
756	Excédents reversés par les régies à caractère industriel et commercial	42 697,41	42 000,00	
7561	Régies dotées de la seule autonomie financière	42 697,41	42 000,00	
	<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013</b>	1 845 756,41	1 915 577,00	

III - VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES				A2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
76	Produits financiers (b)	50,00		
761	Produits de participations	50,00		
77	Produits exceptionnels (c)	5 000,00		
7788	Produits exceptionnels divers	5 000,00		
78	Reprises sur provisions (d) (5)			
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>	1 850 806,41	1 915 577,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	332 315,58		
777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte de résultat	867,30		
796	Transferts de charges financières	331 448,28		
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. de fonct. (7)			
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	332 315,58		
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	2 183 121,99	1 915 577,00	

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (8)</b>	
----------------------------------	--

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (8)</b>	38 966,00
---	-----------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	1 954 543,00
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) cf. p. 4 - Modalités de vote ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF-042 = DI-040 ;

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(8) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>			
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	42 000,00	47 810,00	
2031	Frais d'études	11 000,00	23 000,00	
2051	Concessions et droits similaires	31 000,00	24 810,00	
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>			
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	813 901,75	680 197,52	
2111	Terrains nus	11 000,00	5 000,00	
2115	Terrains bâtis	103 000,00		
2128	Autres agencements et aménagements de terrains	3 600,00	80 000,00	
21311	Hôtel de ville	78 000,00	4 000,00	
21312	Bâtiments scolaires	180 101,75	110 000,00	
21318	Autres bâtiments publics	5 000,00	59 000,00	
2132	Immeubles de rapport	13 300,00	160 000,00	
2138	Autres constructions	208 000,00		
2151	Réseaux de voirie	70 000,00	110 377,52	
21534	Réseaux d'électrification	37 000,00	80 000,00	
21568	Autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	2 000,00		
21578	Autre matériel et outillage de voirie	4 000,00	18 500,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	16 500,00	6 000,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	78 500,00	2 000,00	
2184	Mobilier	2 000,00	45 320,00	
2188	Autres immobilisations corporelles	1 900,00		
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>			
	<b>Total individualisé en opérations (5)</b>			
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	855 901,75	728 007,52	
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds et réserves</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>			
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	369 500,00	299 000,00	
164	Emprunts auprès des établissements financiers	353 000,00	299 000,00	
1641	Emprunts en euros	353 000,00	299 000,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 500,00		
16873	Départements	15 000,00		
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation à</b>			
<b>26</b>	<b>Participation et créances rattachées a des particip.</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>			
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>		60 701,01	
	<b>Total des dépenses financières</b>	369 500,00	359 701,01	
<b>45...1.</b>	<b>Opé. pour compte de tiers (6)</b>			
	<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	1 225 401,75	1 087 708,53	

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre transfert entre sections (7)</b>	1 433 512,71		
139151	GFP de rattachement	867,30		
166	Refinancement de dette	1 145 651,17		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	286 994,24		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	286 994,24		
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>			
	<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>	1 433 512,71		
	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>	2 658 914,46	1 087 708,53	

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	
----------------------------------	--

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	695 000,76
--	------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	1 782 709,29
---	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement ;

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042 ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).



<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>			
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (hors 138)</b>	162 622,50	200 000,00	
132	Subventions d'investissement rattachées aux actifs non amortissables	162 622,50	200 000,00	
1321	État et établissements nationaux	58 207,27	50 000,00	
1322	Régions	10 400,00	30 000,00	
1323	Départements	93 780,46	70 000,00	
1328	Autres	234,77	50 000,00	
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	180 500,00	345 000,00	
164	Emprunts auprès des établissements financiers	180 500,00	345 000,00	
1641	Emprunts en euros	180 500,00	345 000,00	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>			
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>			
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>			
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>			
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>			
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	343 122,50	545 000,00	
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds et réserves</b>	126 226,86	732 000,76	
10222	F.C.T.V.A.	18 753,19	19 000,00	
10223	T.L.E.	10 000,00	18 000,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	97 473,67	695 000,76	
<b>138</b>	<b>Autres subventions d'investissement non transférables</b>			
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	1 500,00		
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectation à</b>			
<b>26</b>	<b>Participation et créances rattachées a des particip.</b>			
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>			
<b>024</b>	<b>Produits des cessions d'immobilisations</b>	128 000,00	100 000,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	255 726,86	832 000,76	
<b>45...2.</b>	<b>Opé. pour compte de tiers (5)</b>			
	<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>			
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>	598 849,36	1 377 000,76	

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2) Budget 2017	Propositions (3) nouvelles	Vote (4)
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	670 730,27	379 208,34	
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6) (7)</b>	491 303,97	26 500,19	
1641	Emprunts en euros	150 146,64		
166	Refinancement de dette	286 994,24		
2802	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	4 765,51		
28031	Frais d'études	1 114,29		
280418	Autres organismes publics	15 039,25		
2804182	Bâtiments et installations	15 039,25		
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	4 544,64		
28051	Concessions et droits similaires	4 544,64		
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices	28 699,40		
4817	Pénalités de renégociation de la dette	28 699,40		
	<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 162 034,24</b>	<b>405 708,53</b>	
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>995 504,53</b>		
1643	Emprunts en devises	136 847,60		
166	Refinancement de dette	858 656,93		
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>	<b>2 157 538,77</b>	<b>405 708,53</b>	
	<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)</b>	<b>2 756 388,13</b>	<b>1 782 709,29</b>	

+

**RESTES A REALISER N-1 (9)**

+

**R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)**

=

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****1 782 709,29**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. p. 4 - Modalités de vote, IV ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 "produit des cessions d'immobilisation") ;

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DJ 041 = RI 041 ;

(9) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	<b>A2.2</b>
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou de mobilisat. (1)	Date de 1er rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodi- cité des remb. (6)	Profil d'amo. (7)	Possi. remb. antici. partiel O/N	Catég. empr (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riuel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>														
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					3 997 708,04									
<b>1641 Emprunts en euros (Total)</b>					3 997 708,04									
INVESTISSEMENTS DIVERS(N *00182P016PR)	CRCAM DU LANGUEDOC	07/01/2018		13/10/2006	360 000,00	V		2,39		euro	A	C		
STADE ET ECOLE PRIMAIRE(N *ARC30391)	CAISSE EPARGNE ECUREUIL	07/01/2018		25/12/2007	155 000,00	F		4,12		euro	A	C		
CONSTRUCTION ECOLE MATERNELLE(N*386355015PR)	CRCAM DU LANGUEDOC	07/01/2018		12/03/1999	182 938,82	F		4,75		euro	A	C		
CONSTRUCTION ECOLE MATERNELLE(N*MON0581111)	DEXIA CLF	07/01/2018		01/05/2002	141 164,09	F		4,89		euro	A	C		
RENOVATION DE L ABBAYE(N *004C8X019PR)	CRCAM DU LANGUEDOC	07/01/2018		27/01/2007	500 000,00	V		3,25		euro	A	C		
DIVERS TRAVAUX INVESTISSEMENT(N *01DUZ8012PR)	CRCAM DU LANGUEDOC	07/01/2018		24/09/2008	150 000,00	F		4,73		euro	A	C		
LOGEMENT 40 AV RAOUL BAYOU(N*1050483)	CAISSE DES DEPOTS	07/01/2018		01/12/2006	43 400,00	F		3,15		euro	A	C		
INVESTISSEMENTS DIVERS(N *1801047802D)	CAISSE EPARGNE ECUREUIL	07/01/2018		25/04/1999	170 590,45	F		5,60		euro	A	C		
REFINANCEMENT EMPR MIN218495ERU ET MIS17241EUR(N *MON504061EUR)	DEXIA CLF	08/01/2018		01/12/2015	565 406,88	F		2,93		euro	T	C		
CONSTRUCTION DU GYMNASI(N*MIS 172439/01)	DEXIA CLF	08/01/2018		01/06/2002	69 405,46	F		5,19		euro	A	C		
REHABILITATION DE L ABBAYE(N*856966012PR)	CRCAM DU LANGUEDOC	08/01/2018		25/06/2003	500 000,00	V		2,89		euro	T	C		
INVESTISSEMENT DIVERS(N *MIS172439/02)	DEXIA CLF	08/01/2018		01/06/2002	79 558,05	F		4,43		euro	A	C		
INVESTISSEMENTS DIVERS(N *MON208106)	DEXIA CLF	08/01/2018		01/06/2003	500 000,00	F		4,12		euro	T	C		
RENEGOCIATION PRETS FHF(N*MON283426EUR)	DEXIA CLF	08/01/2018		01/03/2016	580 244,29	F		0,64		euro	A	C		
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>														
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>														
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>														
<b>Total général</b>					3 997 708,04									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation.

(2) Nominal : Montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Taux initial du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autre à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	<b>A2.2</b>
<b>REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	

**A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/2018										
	Couverture ? O/N  (2)	Montant couvert	Catég. emprunt après couv. éventuelle (3)	Capital restant dû au 1/1/2018	Durée résid. (années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
						Type de taux (4)	Index  (5)	Niv. de taux date de vote (6)	Capital	Charges d'intérêt (8)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>											
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>				1 432 195,53					280 777,59	31 047,59	
<b>1641 Emprunts en euros (Total)</b>				1 432 195,53					280 777,59	31 047,59	
INVESTISSEMENTS DIVERS(N *00182P016PR)				80 614,19	2,78	V		17,00	26 838,37	99,16	
STADE ET ECOLE PRIMAIRE(N *ARC30391)				50 885,43	3,32	F		4,12	11 961,62	2 096,48	
CONSTRUCTION ECOLE MATERNELLE(N*386355015PR)				62 663,72	5,19	F		4,75	9 326,19	2 994,32	
CONSTRUCTION ECOLE MATERNELLE(N*MONO581111)				19 385,43	0,33	F		4,89	19 385,43	1 518,24	
RENOVATION DE L'ABBAYE(N *004C8X019PR)				149 344,52	3,07	V		3,25	37 039,68	103,82	
DIVERS TRAVAUX INVESTISSEMENT(N *01DUZ8012PR)				61 503,09	4,73	F		4,73	11 190,71	2 909,10	
LOGEMENT 40 AV RAOUL BAYOU(N*1050483)				15 059,42	4,92	F		3,15	2 828,02	473,07	
INVESTISSEMENTS DIVERS(N *1801047802D)				13 630,31	0,31	F		5,60	13 630,31	636,08	
REFINANCEMENT EMPR MIN218495ERU ET MIS17241EUR(N *MON504061EUR)				419 799,54	5,67	F		2,93	67 924,77	11 716,93	
CONSTRUCTION DU GYMNASI(N*MIS 172439/01)				43 476,13	12,42	F		5,19	2 424,96	4 519,00	
REHABILITATION DE L ABBAYE(N*856966012PR)				9 383,91	0,23	V		2,89	9 383,91		
INVESTISSEMENT DIVERS(N *MIS172439/02)				17 599,69	2,42	F		4,43	6 005,76	809,25	
INVESTISSEMENTS DIVERS(N *MON208106)				11 098,87	0,16	F		4,12	11 098,87	114,53	
RENEGOCIATION PRETS FHF(N*MON28342EUR)				477 751,28	8,17	F		0,64	51 738,99	3 057,61	
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>											
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>											
<b>168 Autres emprunts et dettes assimilées (Total)</b>											
<b>Total général</b>				1 432 195,53					280 777,59	31 047,59	

(1) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(2) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".

(3) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts selon la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(4) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas simplement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(5) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(6) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N.

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé <small>(Pour chaque ligne, indiquer le n° de contrat)</small> (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 1/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A</b>								
<b>Barrière simple B</b>								
<b>TOTAL B</b>								
<b>Option d'échange C</b>								
<b>TOTAL C</b>								
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D</b>								
<b>TOTAL D</b>								
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 E</b>								
<b>TOTAL E</b>								
<b>Autres types de structure F</b>								
<b>TOTAL F</b>								
<b>TOTAL GENERAL</b>								

(1) répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part de capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

**A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau de taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant)(11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) A</b>						
<b>Barrière simple B</b>						
<b>TOTAL B</b>						
<b>Option d'échange C</b>						
<b>TOTAL C</b>						
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé D</b>						
<b>TOTAL D</b>						
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 E</b>						
<b>TOTAL E</b>						
<b>Autres types de structure F</b>						
<b>TOTAL F</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>						100,00

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 1/1/N.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Structures  Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple						
Echange de taux fixe contre variable.						
Echange de taux structuré contre taux variable						
(B) Barrière simple						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres type de structures						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.





<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/2018 de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêt (2)	Capital
TOTAL					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat ;

(2) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES</b>	<b>A2.7</b>

**A2.7 - AUTRES DETTES**

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
TOTAL			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3
ETAT DES PROVISIONS	A4
ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

---

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

### DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES I = A + B</b>	359 701,01	<b>I</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (A)</b>	299 000,00	
1631	Emprunts obligataires		
1641	Emprunts en euros	299 000,00	
1643	Emprunts en devises		
16441	Opérations afférentes à l'emprunt		
1671	Avances consolidées du Trésor		
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor		
1678	Autres emprunts et dettes		
1681	Autres emprunts		
1682	Bons à moyen terme négociables		
1687	Autres dettes		
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	60 701,01	
10	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subventions d'investissement transférées au compte de résultat</i>		
020	Dépenses imprévues	60 701,01	

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	359 701,01		695 000,76	1 054 701,77

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) III = a + b</b>	542 708,53	III
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	37 000,00	
10222	F.C.T.V.A.	19 000,00	
10223	T.L.E.	18 000,00	
10226	Taxe d'aménagement		
10228	Autres fonds		
138	Autres subventions d'investissement non transférables		
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>	505 708,53	
15	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>		
26	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>	26 500,19	
29	<i>Prov. dépréciation immobilisations</i>		
39	<i>Prov. dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>		
49	<i>Prov. dépréciation comptes de tiers</i>		
59	<i>Prov. dépréciation comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	100 000,00	
021	Virement de la section de fonctionnement	379 208,34	

	Op. de l'exercice III	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	542 708,53			695 000,76	1 237 709,29

		Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)</b>		1 054 701,77
<b>Ressources propres disponibles (IV)</b>		1 237 709,29
<b>Solde (V = IV - II) (6)</b>		183 007,52

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A8</b>

**A8 - ETAT DES CHARGES TRANFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>A9</b>

Date de la délibération : ...../...../.....

Intitulé de l'opération :

DEPENSES 45..1				RECETTES 45..2			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**  
(art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Désignation du bénéficiaire	Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)
Année	Profil							
<b>TOTAL GENERAL</b>								



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**  
(art. L.2313-1 6°, L. 5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Taux initial			Taux à la date du vote du budget ou taux moyen constaté sur l'année (6)			Nature de l'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
Taux (3)	Index (4)	Taux actuar. (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			en intérêts (8)	en capital

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
---	-----------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50% des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS</b>	
<b>ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.3</b>
<b>ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.4</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.5</b>
<b>ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.6</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET</b>	<b>B1.7</b>

**B1.7 - SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**  
(article L.2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>Fonctionnement</b>					
6574			Amicale sportive Jean moulin	Pers. droit privé : Associations	200,00
6574		Fonctionnement- aide enfant malade	APEMA	Pers. droit privé : Associations	75,00
6574		Rugby AOCS	Avenir sportif St Chinian	Pers. droit privé : Associations	4 000,00
6574		Projets pédagogiques	Ecole élémentaire jean-moulin	Pers. droit privé : Associations	425,00
6574		Relais information famille	Fédération Familles RUrales Hérault	Pers. droit privé : Associations	4 000,00
6574			Festaignan	Pers. droit privé : Associations	3 000,00
6574		Fonctionnement - stage pour enfant	Foyer rural de St Chinian	Pers. droit privé : Associations	2 125,00
6574			GDARF	Pers. droit privé : Associations	200,00
6574		Organisation festival sur la commune	Institut Ancienne Abbaye St Chinian	Pers. droit privé : Associations	20 000,00
6574			La Gaule Saint Chinianaise	Pers. droit privé : Associations	400,00
6574		Découverte du patrimoine - travaux d'étude	Richesse du St chinianais	Pers. droit privé : Associations	110,00
6574			Le souvenir Français	Pers. droit privé : Associations	3 200,00
6574			Syndicat de chasse des propriétaires de St Chinian	Pers. droit privé : Associations	905,00
6574			Un fil à la PATCH	Pers. droit privé : Associations	190,00
6574			Women international club Languedoc Roussillon WIC	Pers. droit privé : Associations	200,00

(1) indiquer l'article d'imputation de la subvention;

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention;

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN</b>	
<b>AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>
<b>AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>
<b>ETATS DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B3</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1</b>

**C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT(4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>							
Directeur général des services							
Directeur général adjoint des services							
Directeur général des services techniques							
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53							
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		6	3,00	9,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	5	3,00	8,00			
REDACTEUR	B	1		1,00			
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		10	8,00	18,00			
ADJOINT TECHNIQUE	C	9	8,00	17,00			
TECHNICIEN PRINCIPAL	B	1		1,00			
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>							
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>							
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>							
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>							
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		2		2,00			
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	2		2,00			
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>							
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		1		1,00			
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	1		1,00			
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		1		1,00			
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	1		1,00			
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		20	11,00	31,00			

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :  
ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité sur l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail=100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail=80%) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	<b>C1</b>

**C1 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM			3-a°	CDD
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM			3-a°	CDD
ADJOINT ADMINISTRATIF	A	ADM			3-a°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH			3-a°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH			3-a°	CDD
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES : A, B et C

(2) SECTEUR ADM : Administratif

TECH : Technique

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain)

S : Social

MS : Médico-social

MT : Médico-technique

SP : Sportif

CULT : Culturel

ANIM : Animation

PM : Police

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée)

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels .

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser) .

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés " A / autres" et feront l'objet d'une précision (ex : contrats aidés).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT  
FINANCIER (articles L.2313-1 et L.2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à  
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais .

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc ... et autres lieux désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).



<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b>	
<b>LISTES DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS</b>	<b>C3.1</b>
<b>LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE</b>	<b>C3.2</b>
<b>LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN B.A</b>	<b>C3.3</b>
<b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN B.A</b>	<b>C3.4</b>

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES</b>	<b>D1</b>

**D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date du vote)	Variation des bases (N-1)	Taux appliqués par décision du conseil municipal.	Variation de taux/N-1	Produit voté par le conseil municipal	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation		%	%	%		%
TFPB		%	%	%		%
TFPNB		%	%	%		%
CFE		%	%	%		%
<b>TOTAL</b>	0,00	%			0,00	%

<b>IV - ANNEXE</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE - SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice	19
Nombre de membres présents	19
Nombre de suffrages exprimés	19

VOTES :	Pour	13
	Contre	6
	Abstentions	0

Date de convocation : 16/02/2018

Présenté par M. ENJALBERT,  
A SAINT CHNIAN le 26/02/2018  
M. ENJALBERT,

Délibéré par l'assemblée délibérante réunie en session ordinaire.  
A SAINT CHNIAN, le 26/02/2018

Les membres du conseil municipal

Certifié exécutoire par M. ENJALBERT, compte tenu de la transmission en préfecture, le 26/02/2018 et de la publication le 06/03/2018

A SAINT CHNIAN, le 26/03/2018